
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 20 OCT 2020

N° 20 .0804 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de quatre (04) élèves Conseillers de Jeunesse et d'Education Permanente, session 2020.**

Ce sont :

CONSEILLERS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	SANOU ISSOUF	258103C	1026_6028_3946_187	31/12/90
2°	OUEDRAOGO NOAGA BÉNOÎT	304576T	2610_3495_7069_205	31/12/88
3°	SOURA KADER	278355W	2610_0497_9348_270	05/09/89
3°	BALBONE FATIMATA	246634B	2610_4128_9351_480	01/05/87

Arrêté la présente liste à 4 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	KONKOBO RAKISWINDE FELIX	258178V	2610_7243_3251_413	12/02/88
2°	PAMTABABA AMMI	329638T	2610_1609_7630_967	05/02/85
3°	KORGO SIDIKI	329635V	2610_5271_5619_580	31/12/86
4°	KOURAOGO ISSAKA	278351D	1026_9571_2705_402	31/12/89

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

CONSEILLERS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION PERMANENTE

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon